

Encourager le développement durable au niveau local

Objectif

Avec le réseau de compétences pour le développement durable local, le canton soutient les efforts des communes en vue d'intégrer les principes du développement durable dans leur politique; il assume en outre des tâches d'information et de coordination entre la Confédération, sa propre administration et les communes.

- Objectifs principaux:**
- A Utiliser le sol avec mesure et concentrer l'urbanisation
 - B Faire concorder le développement des transports et communications et l'urbanisation
 - C Créer des conditions propices au développement économique
 - D Valoriser et agencer les lieux d'habitation et les pôles d'activités de manière différenciée
 - E Préserver et valoriser la nature et le paysage
 - F Promouvoir les espaces fonctionnels et les atouts régionaux
 - G Promouvoir une coopération axée sur la recherche de solutions et l'efficacité

Intervenants

Canton de Berne OACOT
OAN
OCEE
OEC

Confédération Office fédéral du développement territorial

Régions Régions d'aménagement

Responsabilité: OCEE

Réalisation

- A court terme jusqu'en 2026
 A moyen terme entre 2027 et 2030
 Tâche durable

Etat de la coordination en général:

Coordination réglée

Mesure

- Maintien du réseau de compétences en tant que modèle de coopération et de répartition des tâches entre les trois partenaires que sont le canton, les communes et les prestataires de services privés.
- Soutien apporté aux communes dans le cadre de l'intégration des principes du développement durable dans leur politique.

Démarche

- Offres en matière de perfectionnement et de conseils pour les communes sur le thème de l'orientation de la politique communale en fonction des principes du développement durable
- Soutien en faveur des communes (programme d'encouragement avec axes thématiques)
- Mise à disposition des auxiliaires nécessaires

Coûts: 100% 250'000 fr.

Prise en charge:

Canton de Berne 100% 250'000 fr.

Confédération fr.

Régions fr.

Communes fr.

Autres cantons fr.

Tiers fr.

Financement de la part du canton de Berne

Type de financement:

- A charge du compte de résultats
 A charge du compte des investissements
 Financement spécial:

Attestation de financement:

- Contenu dans le plan intégré «mission-financement»

Remarque: Dépenses annuelles du canton pour le réseau de compétences / programme d'encouragement

Interdépendances/objectifs en concurrence

Interdépendances: intérêts des communes / objectifs en concurrence: aucun.

Etudes de base

- Mandat aux autorités locales selon le document final (agenda 21) du Sommet de la terre de Rio de Janeiro de 1992 (signé par la Suisse)
- Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU (septembre 2015 ; signé par la Suisse)
- Constitution fédérale
- Stratégie 2002 pour le développement durable du Conseil fédéral (mars 2002)
- Stratégie 2030 pour le développement durable du Conseil fédéral
- Constitution cantonale
- Programme gouvernemental de législature de 2019 à 2022

Indications pour le controlling

- Nombre de communes faisant partie du réseau de compétences (participation au programme d'encouragement)
- Rapport d'activité annuelle